

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE**

VENDREDI 25 MARS 2022

CONSULTATION A DISTANCE PAR VOIE DEMATERIALISEE
prévue par l'article D711-71-1 du code de commerce
et l'article 2.1.4.1 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse

DELIBERATION	N°02/25-03-2022/307
---------------------	----------------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote	:	32
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	07
Nombre de votants	:	39
Adoption	:	39

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ABELI Eric, ALBERTINI Jean-Louis, ALBERTINI Paola, ANDREANI Dominique, BALDASSARI Nicolas, BALESI Pierre-François, CASTELLI Jean-François, CECCARELLI Laurent, CECCOLI François-Xavier, COLONNA Caroline, DELOVO Cosima Sandra, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GALVEZ-OLLANDINI Michael-Anthony, GOFFI Karina, IENCO Michel, LANFRANCHI Marie-Eugénie, LEANDRI Marc, MANICCIA Christophe, MARTELLI Marina, MAURIZI Jean-André, MICHELI Virginie, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, PIACENTINI Céline, ROSSI Antoine, SANGUINETTI Patrick, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

BENZONI Joseph à DOMINICI Jean, CIONI Gilles à VENTURINI Stefanu, FAGGIANELLI François à VALERY Olivier, GIOVANNI Auguste à ALBERTINI Paola, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, SIMONI Barthélémy à ALBERTINI Jean-Louis, TROJANI Paul à MICHELI Virginie.

Membre Elu Titulaire Excusé :

Mme Nunzia VESPERINI

Membres Associés ayant participé : Mmes, MM.

LE HAY Yves, PERRAUDIN Stéphanie, RAIMONDI Sibille, RAIMONDI Toussaint, VENTURI Alain.

OBJET :

Approbation du Budget Primitif 2022 de la CCI de Corse

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2022 ;

Après avoir procédé à l'examen des principales valeurs de ce Budget Primitif 2022 :

Total des produits de fonctionnement	106 053 946 Euros
Total des charges de fonctionnement	121 710 315 Euros
Résultat de l'exercice	-15 656 369 Euros
Capacité d'autofinancement	10 129 891 Euros

.../...

Total des opérations en capital	37 712 270 Euros
Montant de la Taxe pour Frais de Chambre	3 821 900 Euros
Solde budgétaire global	-6 683 369 Euros
Utilisation du Fonds de roulement net total	-6 683 369 Euros
Fonds de roulement net total en fin d'exercice	56 330 181 Euros

Après avoir noté l'avis favorable de la Commission des Finances sur le vote de ce Budget Primitif 2022, lors de la séance du 11 mars 2022 ;

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse adopte le Budget Primitif 2022.

Bastia, le 25 mars 2022

Le Président

Jean DOMINICI

